

ayer la hausse du coût de la vie, et surtout au bénéfice des provinces de l'Est, on a interdit pendant deux années complètes à l'éleveur de l'Ouest de vendre son bétail à l'étranger. Je me suis déjà plaint d'une telle interdiction. Les employés d'abattoirs se sont mis en grève, dans l'Ouest, durant un mois de la saison normalement consacrée à la vente du bétail. A cette époque, les bovins qui outre-frontière obtenaient de 30c. à 35c. la livre, obtenaient 10c. ou 11c. la livre dans l'Ouest du Canada. Certains éleveurs décidèrent d'hiverner leur bétail, croyant qu'une pénurie considérable surviendrait la saison suivante. Mais l'hiver étant d'une rigueur exceptionnelle, certains perdirent deux ou trois cents bêtes. Je connais une femme qui restait proche d'une ferme en cause et qui s'est suicidée parce qu'elle ne pouvait tolérer la vue du bétail qui mourait. En parcourant cette région, on aperçoit des monceaux formés par les os de ces bêtes, dans les champs et autour des bâtiments. Nous sommes aujourd'hui privés de ce bétail par suite d'un programme qu'on a adopté pour des motifs d'ordre purement politique. L'Ouest ne compte pas autant d'électeurs que l'Est. On permet à l'Est du pays d'expédier chaque année des centaines de milliers de bestiaux qui ne sont même pas bons producteurs de lait.

Je veux signaler une autre injustice dans la régie du coût de la vie. J'invite tous ceux qui s'y intéressent à se rendre au marché pour constater comment on dispose d'une wagonnée de bestiaux. On verse le prix maximum à l'égard de trois ou quatre bêtes, mais un prix fort inférieur pour le reste. Sur le marché on a vendu beaucoup de bœuf d'excellente qualité, 20c. la livre. Tout bovin de boucherie moyen fournit la moitié de son poids de viande; les meilleures bêtes atteignent 58 p. 100 et parfois les animaux d'excellente qualité en fournissent 60 p. 100. Ces chiffres visent l'animal préparé pour la vente: on coupe les pattes à hauteur des genoux; on enlève également la tête, bien que les bajoues fournissent la viande la plus succulente. La langue, le cœur et le foie se vendent cher. L'écart entre le prix que paie le consommateur et celui que touche le producteur est trop élevé. Certains intermédiaires encaissent plus de bénéfices que jamais.

Un peu le même phénomène s'est produit quand le gouvernement a entrepris de réduire le prix des œufs. Comme des milliers de gens ont cessé l'élevage des poulets par suite de cette initiative, nous souffrons d'une pénurie de poussins et d'œufs. Mais quel prix doit payer le travailleur ordinaire lorsqu'il prend un repas au restaurant? Me trouvant en

compagnie d'un sénateur de la Nouvelle-Écosse à la Foire de Toronto, dernièrement, nous avons pris un repas ensemble dans un restaurant exploité par la *Canadian Catering Company*. Le rôti de bœuf se vendait deux dollars et demi la portion: mais même si le restaurateur avait payé cette viande de bœuf \$5 la livre, il réalisait quand même un bénéfice étant donné la quantité qu'il servait. Les mêmes observations valent à l'égard du bacon.

J'ai une autre tâche à confier au ministre de l'Agriculture. Dernièrement il a persuadé une puissante société de restaurants d'acheter du jus de pomme. Il serait bon qu'une loi prescrive que tout restaurant où l'on sert des œufs de poulette devrait l'indiquer aux clients. Ils ne pèsent que la moitié des œufs de la catégorie A, et coûtent 15c. moins cher la douzaine.

**L'honorable M. Euler:** Pourquoi ne pas les vendre au poids?

**L'honorable M. Horner:** En effet, ce serait la solution la plus juste. J'ai demandé qu'on me servit mes œufs dans la coque, afin qu'ils ne se perdent pas dans le coquetier. On m'a demandé 50c. pour deux œufs et des rôties. Au prix actuel des œufs, de telles pratiques ne sauraient être motivées.

Toute nouvelle intervention de ce genre réelle ou projetée, ne servira qu'à diminuer davantage la production. Le cultivateur doit pouvoir compter sur un certain niveau des prix. A propos de la situation des cultivateurs, je toucherai brièvement la question du blé dont je suis fort bien au courant. Je ne m'étonne pas du tout que les agriculteurs de l'Ouest canadien soient bouleversés par l'état de choses actuel. J'ai fait de la culture dans l'Ouest assez longtemps pour le savoir, lorsqu'une faible quantité de blé est endommagée par la gelée, il y a moyen, en y ajoutant du blé de meilleure qualité, de le classer dans une catégorie supérieure. Les exploitants d'élevateurs, dans leur hâte de se défaire du blé de qualité inférieure, le classent à dessein dans la catégorie n° 4 et même 5. Cependant, j'ai constaté que certains échantillons classés dans la catégorie n° 3 ne valaient guère mieux que le blé classé dans la catégorie n° 5. Voilà un problème très grave aux yeux du cultivateur.

A ce propos, je me permets d'exprimer l'exaspération que me causent depuis des années les finauds qui passent leur temps à évaluer la récolte et qui se prononcent sur le report probable. Je ne comprends pas pourquoi ils se mêlent des affaires d'autrui. Dans les autres entreprises on permet aux commerçants de garder le secret de leurs disponibilités. Pourquoi, dès lors, faire tant de bruit autour de la production agricole. La